

Public et prérequis

- Dirigeant d'entreprise ou une personne ayant une délégation de pouvoir au sein de l'entreprise par rapport au projet de prévention.
- Etre engagé sur le projet de prévention de son entreprise et envisager de former un ou plusieurs Référents Risque Routier.

Durée

- 1 jour

Principaux contenus

- Les enjeux de la prévention des risques, dont le risque routier, pour son entreprise.
- Les fondamentaux de la démarche de prévention
- Le pilotage du projet de prévention.
- L'amélioration du management du risque routier.
- La mise en évidence du rôle et des missions de la Référente ou du Référent Risque Routier.
- Evaluation des acquis.

Modalités de la formation

- Présentiel.

Documents administratifs remis

- Attestation de formation remise au participant.

PREVENTION DU RISQUE ROUTIER LORS DES DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS dans le secteur du TRM - Dirigeant d'entreprise.

PCSE00RBI053300920

Objectifs généraux

- ◆ Initier, développer et piloter son projet de prévention du risque routier dans son entreprise.
- ◆ Manager le risque routier.



Les plus de la formation

- ◆ Des préventeurs qualifiés et spécialisés dans les activités liées au transport et à la logistique.
- ◆ L'apport du réseau de préventeurs du groupe AFTRAL pour vous accompagner dans chacune de vos problématiques, même les plus techniques.

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation formative lors des différentes séquences.
- ◆ Évaluation sous forme de challenge en début d'après-midi / aux contenus abordés la matinée.
- ◆ Evaluation formalisée à l'écrit en fin de formation.

Validation

- ◆ Attestation de formation remise aux participants.

Prévention du risque routier lors des déplacements professionnels dans le secteur du TRM- Dirigeant d'entreprise.

PROGRAMME

Accueil, présentation et tour de table 20 min

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Identifier les différents enjeux de la prévention des risques professionnels pour son entreprise.	1 h 00
<ul style="list-style-type: none">Contexte de la prévention des risques professionnels en BFC / au secteur d'activité TRM.Situer son entreprise au regard de la prévention et de la sinistralité dans le secteur professionnel du TRM.Identifier les enjeux humains.Identifier les enjeux économiques.Identifier les enjeux réglementaires et juridiques.		MOYENS A PLANIFIER Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Acquérir les fondamentaux de la démarche de prévention afin de l'intégrer dans la gestion des activités de l'entreprise.	2 h 20
<ul style="list-style-type: none">Définir les différentes étapes d'une démarche de prévention du risque routier.Comprendre la démarche d'analyse préventive.Comprendre la démarche d'analyse corrective.Définir le rôle de chaque acteur de la prévention. <p>→ Évaluation mi-parcours sous forme de défi.</p>		MOYENS A PLANIFIER Salle équipée d'un ensemble multimédia.

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Piloter le projet de prévention du risque routier en s'appuyant sur la référente ou le référent risque routier.	2 h 40
<ul style="list-style-type: none">Mettre en place un plan d'actions du risque routier.Améliorer le management des déplacements.Améliorer le management des compétences.Améliorer le management du parc.Améliorer le management des communications.Évaluer les mesures choisies.Définir les conditions de réussite d'une démarche de prévention en partenariat avec la référente ou le référent risque routier.Définir les critères de choix pour la référente ou le référent risque routier.		MOYENS A PLANIFIER Salle équipée d'un ensemble multimédia.

Évaluation finale des stagiaires 20 min

Bilan, synthèse du stage et évaluation de satisfaction des stagiaires 20 min